

Politique familiale et Municipalité amie des aînés



Municipalité
du village de
Price



Des familles unies pour un village qui vit !



Des remerciements

La municipalité de Price tient à remercier sincèrement tous les citoyens et les partenaires qui ont collaboré à la réalisation de notre politique familiale et au plan d'action 2016-2018.

Un merci bien spécial

- Aux membres du comité de pilotage pour leur engagement et leur créativité ;
- Au conseil et au personnel de la municipalité de Price pour leur soutien et leur disponibilité ;
- À monsieur Rénaud Boucher, formateur au Carrefour action municipale et famille pour son expertise professionnelle ;
- Au Comité du patrimoine de Price pour la conservation des documents et des photos qui racontent l'histoire de notre village ;
- À madame Ghislaine Levesque et monsieur Ludovick Bouchard pour leur soutien à la distribution du sondage des jeunes ;
- À madame Catherine Aubut pour l'encadrement logistique dans la cueillette des données des sondages ;
- À monsieur Nelson Roy, à madame Diane Imbeault et au Comité du patrimoine de Price pour les photos de la municipalité de Price.

Et enfin, au ministère de la Famille et des Aînés du gouvernement du Québec pour sa contribution financière à la réalisation de cette importante démarche.

Conception graphique : Frédéric Petitclerc

Impression : Papeterie Impression Nouvelle Image inc., Mont-Joli

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN : 978-2-9815574-0-7 (Version imprimée)

ISBN : 978-2-9815574-1-4 (Version PDF)

Document adopté le 8 septembre 2015

Une démarche en faveur des familles et des aînés



En 2010, la municipalité de Price adoptait une politique familiale et se dotait d'un plan d'action qui témoignait de l'importance de la famille pour la communauté. Plusieurs actions ont été entreprises et réalisées depuis. En 2013, suite à une décision du conseil municipal souhaitant initier une démarche pour devenir « Municipalité amie des aînés (MADA) », il fut décidé d'y inclure la révision de la politique familiale de 2010.

Soucieuse d'offrir à ses citoyens un milieu de vie qui corresponde à leurs attentes et à leurs besoins, la municipalité de Price a voulu partager avec ses partenaires et les citoyens, une vision commune des services à offrir aux familles et aux aînés et établir un cadre d'actions et de prise de décisions qui leur ressemble.

Pour cela, la municipalité de Price a mis en place un comité de pilotage composé de représentants des familles, des aînés, de partenaires et de membres de l'équipe municipale. Elle a aussi sollicité la participation des résidents de Price à une vaste consultation. Un nombre sans précédent de citoyens ont répondu aux sondages des jeunes, des adultes et des personnes aînées permettant ainsi de connaître leurs besoins et leurs points de vue sur les services offerts et sur leur degré de satisfaction.

Le riche contenu des informations recueillies a permis de cerner les enjeux liés à notre population vieillissante et de souscrire à la nécessité de revoir les façons de faire pour adapter graduellement les services, les infrastructures et les équipements aux nouvelles réalités de la population de Price.

Voici l'énoncé des objectifs généraux qui ont guidé notre démarche :

- Mettre en place un cadre de référence et d'intervention permettant de baliser les actions auprès des familles et des aînés ;
- Améliorer la qualité de vie des citoyens de la municipalité en étant à l'écoute de leurs besoins ;
- Développer le travail de concertation avec les différents organismes et partenaires œuvrant dans la municipalité ;
- Augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté d'être citoyen de la municipalité de Price ;
- Contrer l'exode de nos familles et de nos aînés ;
- Briser l'isolement des familles et des aînés.

Table des matières

Historique de la démarche	1
Mot du maire	2
Mot du comité de pilotage	3
Définitions	4
Valeurs	5
Vision et principes directeurs	6
Portrait du milieu	7
Axes d'intervention	14
Suivi des actions	20

Mot du maire



C'est avec beaucoup de fierté que moi et mon conseil municipal présentons à nos citoyens et citoyennes de Price, la politique familiale révisée qui inclut également la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Sous le thème « *Des familles unies pour un village qui vit* », la municipalité se veut à l'écoute des besoins des familles et des personnes aînées. Vivre à Price, c'est choisir de vivre dans une municipalité où la qualité de vie et les services répondent à vos attentes.

Vous avez été nombreux à répondre au sondage qui a permis de dégager les réalités vécues par nos familles et nos personnes aînées. Votre opinion et vos idées ont rendu possible la mise en place d'un plan d'action qui devient l'outil privilégié que l'administration municipale et les organismes du milieu concrétiseront par des mesures qui favoriseront l'épanouissement de tous et de chacun.

Le conseil municipal remercie sincèrement tous ceux et celles qui se sont investis dans la réalisation de cette politique familiale et des aînés.

Fabien Bouclé
Maire de Price



Mot du comité de pilotage

Notre comité de pilotage, composé de citoyens de différents groupes d'âge, de représentants d'organismes et de partenaires, appuyé par 2 membres de l'équipe municipale et d'une responsable des questions familiales, est heureux de vous présenter cette nouvelle politique familiale et des aînés.

Les familles de Price ont changé et leurs besoins ont évolué. Nos citoyens vivent plus longtemps et ce temps, ils le veulent de qualité. Tout au long de notre démarche, nous avons voulu être à l'écoute de leurs besoins et proposer des actions concrètes qui reflètent ce qu'ils nous ont exprimé.

Nous désirons remercier toute la population et les membres du conseil municipal pour leur participation active à nos consultations et nous espérons que la politique familiale et des aînés ainsi que le plan d'action triennal, contribueront à créer davantage de mieux-être, de fierté, d'appartenance et de solidarité dans la municipalité du village de Price.

Les membres du comité de pilotage de la politique familiale et des aînés de Price



Madame Angèle Dupont, représentante du Cercle de fermières de Price ;
Monsieur Mathieu Dufour, coordonnateur des sports, loisirs et culture de la municipalité du village de Price ;
Madame Diane Collin, conseillère en promotion de la santé au CISSS du Bas-Saint-Laurent ;
Madame Diane Imbeault, coordonnatrice de la démarche ;
Madame Gisèle Picard, représentante du groupe Les Femmes en Éveil de Price ;
Madame Suzie Ouellet, présidente du conseil d'établissement de l'école des Cheminots-de-Saint-Rémi ;
Madame Nathalie Morissette, responsable des questions familiales et des aînés, conseil municipal de Price ;
Monsieur Maurice Bérubé, représentant du club des 50 ans et plus de Saint-Rémi-de-Métis ;
Monsieur Rock Lantagne, représentant du comité d'Organisation des Services pour les Personnes âgées de Price (COSPAP) ;
Madame Louise Furlong, directrice générale de la municipalité du village de Price.

La définition de la famille



Notre définition tient compte de celle de la première politique en 2010 et du fait que la famille contemporaine est en pleine transformation et présente des formes variées dans la municipalité de Price.

Pour nous, la famille est un ensemble d'au moins 2 personnes qui partagent leur quotidien, qui se soutiennent et qui évoluent dans une relation intergénérationnelle. C'est le premier lieu de croissance, d'apprentissage et de transmission de valeurs. La famille est aussi un groupe de personnes qui s'aiment, qui communiquent leurs besoins, leurs attentes, qui s'amuse ensemble, rient ensemble dans le but de garder leur noyau vivant, entouré d'amour et de respect.

La définition de la personne aînée

Comme notre révision de la politique familiale coïncide avec notre démarche « Amis des aînés » et tenant compte des différents commentaires apportés par les citoyens et partenaires de la municipalité de Price, nous croyons que la personne aînée est :

Une personne à part entière, peu importe son âge et son degré d'autonomie. C'est elle qui porte nos racines, nos traditions et notre histoire. Elle a une grande et longue expérience de la vie et peut contribuer encore longtemps à enrichir celle des plus jeunes.



Nos choix de valeurs

5 valeurs nous touchent particulièrement et reflètent le sens que nous voulons donner à nos actions.

Le respect : Témoigne de l'importance que l'on accorde aux individus, à la diversité des familles et aux biens communs dans nos actions.

L'altruisme / entraide : Souligne que nous valorisons le dévouement, le sens de la collectivité et la participation citoyenne en mettant en valeur les rapports d'entraide et de soutien réciproque.

La solidarité / appartenance : Nous croyons au partage de nos connaissances, de nos valeurs et de nos compétences dans l'intérêt commun. Nous souhaitons développer des mesures qui faciliteront la participation et l'intégration des jeunes, des familles et des aînés dans la communauté de Price et qui alimenteront leur fierté et leur engagement.

L'équité : Nous souhaitons que le résultat de nos actions soit empreint de justice. Cela signifie pour nous, d'avoir un souci d'intégrité, d'impartialité et de donner à chacun toute l'attention qu'il mérite peu importe son âge, son sexe, ses appartenances et ses croyances.

L'accueil : Nous croyons que pour comprendre les besoins des citoyens et intégrer de nouvelles familles dans la communauté de Price, il nous faut faire preuve d'ouverture et de considération. Cela se manifeste d'abord par de la politesse, de l'amabilité, de la discrétion et de l'écoute.



La vision de la municipalité de Price

En décrivant sa vision, la municipalité de Price souhaite définir où elle veut aller, communiquer clairement ce qu'elle désire atteindre comme objectifs et enfin, mobiliser et motiver les gens à l'accompagner dans cette vision.

La municipalité de Price sera reconnue comme une collectivité en bonne santé, dynamique et solidaire et comme un milieu de vie accueillant et stimulant pour les jeunes, les familles et les aînés.



Des principes directeurs qui guident les actions

Inspirés de nos valeurs, les principes directeurs choisis tracent une ligne de conduite qui éclaire les gestes quotidiens des personnes travaillant de près ou de loin pour les familles et les aînés. La municipalité de Price a retenu quatre principes qui guideront la mise en oeuvre de sa politique familiale et qui découlent des valeurs choisies.

Les parents sont les premiers responsables du cadre de vie familiale

À travers sa politique familiale, la municipalité de Price veut d'abord soutenir les choix de vie des parents et faciliter la réalisation de leurs priorités.

La reconnaissance de la diversité des familles

La municipalité de Price reconnaît les multiples réalités que vivent les familles selon leur composition et leur cycle de vie. Cette reconnaissance est essentielle si l'on veut favoriser l'épanouissement de l'ensemble de nos familles et offrir des services adaptés à leurs besoins à chaque étape de leur vie.

La participation citoyenne

Le bénévolat et la participation citoyenne sont encouragés et valorisés puisqu'ils contribuent à l'intégration sociale et au développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté.

Le partenariat dans le respect des responsabilités et des compétences de chacun

Dans un esprit de respect des diverses responsabilités, la municipalité de Price appuie son action sur une combinaison d'interventions dans ses champs de compétence et aussi sur celles de ses partenaires et intervenants du milieu.

Une histoire de bois et de rivière ...

Située dans les plaines et terrasses du fleuve Saint-Laurent, la municipalité de Price est localisée dans la partie centre-nord de la MRC de La Mitis. La rivière Mitis, frontière naturelle à l'ouest du village, joue un rôle considérable dans l'histoire priçoise.

Vers 1888, suite à la construction du chemin de fer Intercolonial, l'entreprise « Price Brothers and Company », spécialisée dans l'exploitation forestière et l'industrie du bois de sciage, s'installe en amont de la chute de 35 mètres de la rivière Mitis et cesse d'utiliser l'estuaire de la rivière pour transporter le bois. En 1910, une deuxième ligne de chemin de fer, le « Canada and Golfe » traverse le territoire.

En 1923, la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent inaugure la centrale hydroélectrique Mitis 1, construite pour répondre aux besoins grandissants en électricité dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. En 1947, une deuxième centrale entre en opération près du pont Bergeron. La centrale Mitis 1 est maintenant qualifiée de joyau du patrimoine technologique régional.



Grâce à tout ce développement, la population de ce petit hameau de travailleurs augmente rapidement et obtient en 1916, le statut officiel de paroisse sous le vocable de Saint-Rémi-de-Métis par son décret d'érection canonique. En 1926, ce territoire est érigé civilement sous le nom de Priceville puis, en 1945, la dénomination devient celle de Price.

Malgré la crise forestière que connaît le Québec, la municipalité de Price conserve encore aujourd'hui deux piliers de l'économie locale dans le commerce du bois soient l'entreprise « Bois d'œuvre Cédrico Inc. » et le « Groupe Lebel ». De sorte, près de 25 % de la population active œuvre dans le secteur d'activité secondaire de fabrication grâce à ces entreprises.

Portrait de la municipalité de Price

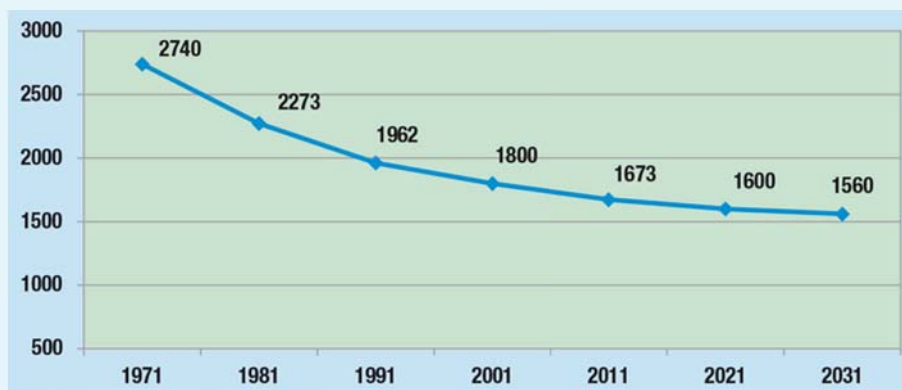
Le territoire de la municipalité de Price couvre 2,59 km², ce qui représente la plus petite superficie de la MRC. Seulement 16 % de celui-ci est situé en zone agricole protégée soit 0,43 km². Ceci démontre bien le caractère particulier de la population de Price largement concentrée sur un territoire restreint. De sorte, la densité de la population au kilomètre est de 646 habitants.

Au cœur de la MRC, la municipalité de Price est accessible par quatre routes, ce qui explique le débit journalier moyen de 6400 véhicules, mesure réalisée par le ministère des transports du Québec en août 2010.

La démographie

Les constats

- La municipalité de Price a connu une décroissance de sa population de 5,9 % entre 2001 et 2011 et de 34 % entre 1971 et 2011 ;¹
- Les personnes de plus de 50 ans représentent 45,7 % de la population en 2011 comparativement à 43 % en 2006 ;
- En 2011, la municipalité de Price compte 1670 résidents soit 110 personnes de moins qu'en 2006.



On remarque une stabilisation de la courbe de décroissance à partir de 2011. Certains facteurs ont favorisé cette situation, notamment l'attrait des maisons à prix modique dans la municipalité de même que la hausse du taux de natalité depuis quelques années. Par exemple, en 2013-2014, 18 enfants sont nés dans la municipalité.²

Sources :

¹ Recensement de 2006 et 2011 de Statistique Canada.

² Perspectives de population des municipalités du Québec, 2011-2031, Statistique Canada.
Plan de développement des municipalités en revitalisation de la MRC de La Mitis 2012-2017.
Avis de naissances 2013-2014, municipalité de Price.

Évolution de la population selon l'âge

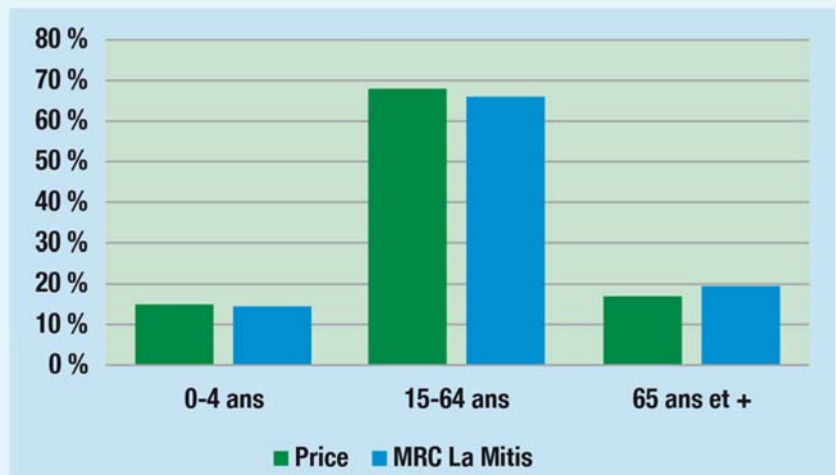
- Le groupe d'âge des 60 à 74 ans présente la plus forte augmentation, soit 6 % ;
- Le nombre de résidents de 15 ans et plus est de 1415, soit une diminution de 6,3 % (95 personnes) par rapport à 2006 ;
- L'âge médian dans la municipalité de Price est de 47 ans en 2011 comparativement à 45,8 ans en 2006. Au Québec, il se situe à 40,9 ans.

Répartition de la population de Price par groupe d'âge

Évolution entre 2006 et 2011

2006	2011	2006	2011	2006	2011
0-14 ans		15-64 ans		65 ans et +	
270	250	1205	1135	305	285
15,2 %	15 %	67,7 %	68 %	17,1 %	17 %

Comparaison avec la MRC de La Mitis



Les jeunes Priçois

Le nombre de jeunes de 0-14 ans semble assez stable depuis 5 ans. Pourtant le groupe des 5 à 14 ans est en décroissance. Ce qui fait la différence, c'est le nombre de jeunes de 0-4 ans qui a eu une croissance de 18,7 %.

L'analyse des avis de naissances des 3 dernières années nous révèle que 76 enfants sont nés au cours de cette période. Plus particulièrement, au cours de l'année 2011-2012, il y a eu 38 naissances dans la municipalité de Price. Différents facteurs comme l'arrivée de nouvelles familles et la mise en place de programmes de soutien par le ministère des Familles offerts aux nouveaux parents, peuvent expliquer en partie ce petit « baby boom ».

Les personnes âgées

De la même façon, on constate malgré la stabilité apparente du pourcentage total des 65 ans et plus, que là aussi il y a eu du mouvement. L'augmentation appréciable du nombre des résidents de 60 à 74 ans est annulée par la diminution importante des 75 à 84 ans, et cela de l'ordre de 37,6 %. Sur les 145 résidents comptabilisés en 2006, il en reste 90, soit 55 personnes en moins.



Quand au groupe des 85 ans et plus : 40 personnes dont 30 sont des femmes résident à Price soit le même nombre qu'en 2006.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer la baisse de population chez les 75 à 84 ans, deux retiennent notre attention : un nombre plus élevé de décès au cours des 5 dernières années ou encore le départ de résidents de ce groupe d'âge parce qu'ils souhaitaient des logements et de services plus adaptés à leur condition de vie.







Le portrait des familles

715 ménages ont été recensés dans la municipalité de Price en 2011. De ce nombre, 485 sont des familles et 230 sont des colataires ou des personnes vivant seules.

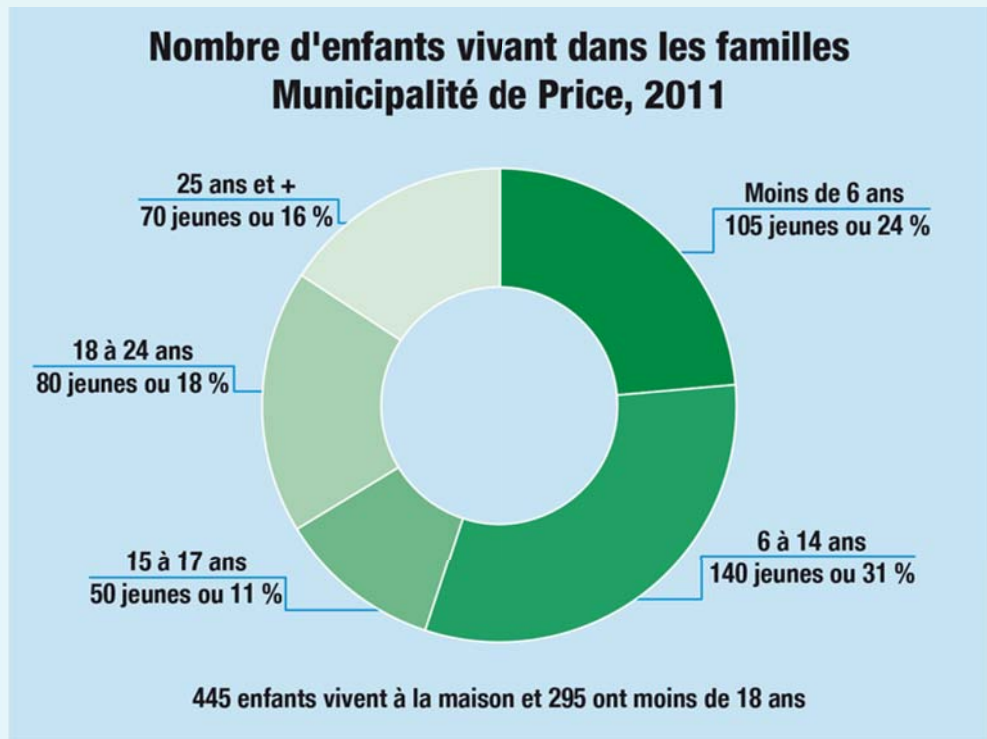


Sur les 485 familles, 215 n'ont pas d'enfant et 75 sont des familles monoparentales

Nombre de familles : 485			
Biparentales : 410		Monoparentales : 75	
 Sans enfant 215	 Avec enfants 195	 Dirigées par une femme : 55	 Dirigées par un homme : 20
1 enfant	100	35	10
2 enfants	60	15	5
3 enfants et +	30	5	5



Nombre d'enfants vivant dans les familles Municipalité de Price, 2011



Les ménages³

- 1630 personnes vivent dans les 715 ménages privés de la municipalité de Price en 2011 ;
- 40 personnes sont pensionnaires dans un établissement public ;
- Nombre moyen de personnes par ménage : 2,3 ;
- 210 personnes vivent seules. Cela représente 70 personnes chez les 65 ans et plus et 2 sur 3 sont des femmes.

L'habitation

Les constats

- Sur les 705 ménages propriétaires ou locataires, 610 sont propriétaires soit 85,6 % ;
- 575 consacrent moins de 30 % du revenu total aux coûts de l'habitation ;
- Le coût mensuel médian du logement est de 416 \$ et 55,3 % des propriétaires ont une hypothèque ;
- La valeur médiane de l'habitation est de 89 703 \$ comparativement à 120 029 \$ pour la MRC ;
- 85 ménages sont composés de personnes de 65 à 74 ans et 100 ménages de personnes de 85 ans et plus.

Type de logement	
Logement privé	
Maison individuelle	620
Logement mobile	5
Autres logements	95
Maison jumelée	25
Appartement-duplex	10

Les programmes gouvernementaux de soutien à l'acquisition d'une propriété, les taux d'intérêt plus bas des dernières années et le prix compétitif des maisons dans la municipalité de Price ont sans aucun doute permis à plus de jeunes familles d'investir dans une propriété plutôt que de louer un appartement.

La scolarité

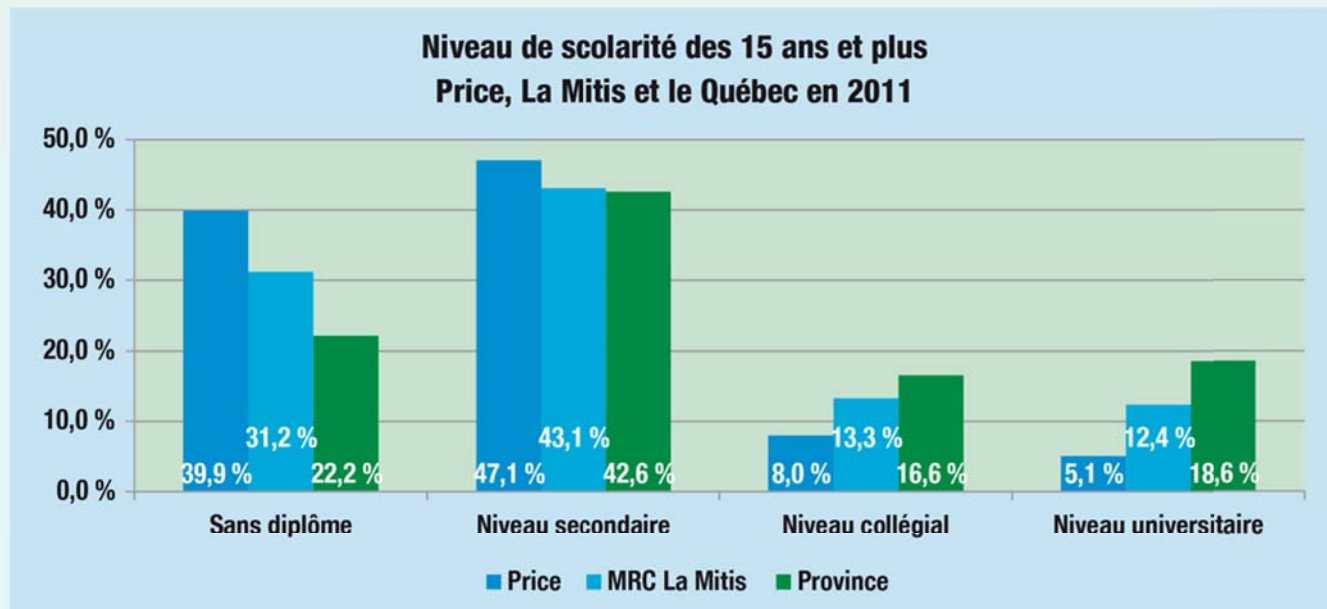
Les constats

- Le taux de non-diplomation est passé de 45,4 % à 39,9 % entre 2006 et 2011 à Price ;
- Les résidents de Price sont moins scolarisés que la moyenne générale de la MRC et du Québec ;
- On note cependant une progression sensible depuis 2006 ;
- Nous devons considérer le fait que nos étudiants quittent souvent la municipalité pour parfaire leurs études et par la suite, pour occuper un emploi en fonction de leurs études.



Niveau de scolarité	2006	2011
Sans diplôme	45,4 %	39,9 %
Niveau secondaire	43,0 %	47,1 %
Niveau collégial	9,9 %	8,0 %
Niveau universitaire	1,8 %	5,1 %

En mai 2011, la proportion de la population de 15 ans et + est de 1380 personnes



Le revenu

- Le revenu familial médian après impôt est de 52 441 \$ comparativement à 49 898 \$ pour la Mitis ;
- Les personnes recevant le supplément de revenu garanti représentent 23,9 % soit 330 personnes. De ce nombre, une personne sur 4 est âgée de 65 ans et plus. Au Québec, ce taux est de 16 % ;
- Quoique le taux de chômage soit de 18,3 % en 2011, il faut considérer qu'il y a eu des fermetures partielles ou complètes des usines de transformation du bois dans la municipalité au cours de cette période, ce qui se reflète sur ce taux. Le taux de chômage pour le Bas-Saint-Laurent est de 8 % et celui du Québec de 7,8 %.

	2006	2011
Population active	725	845
Taux d'activité	50,7 %	61,2 %
Taux de transferts gouvernementaux	29,7 %	28,4 %

Source :

³ L'Institut de la statistique du Québec 2011

Statistiques Canada : Enquête sur les ménages du Québec en mai 2011 (avec un taux de non-réponse pour Price de 39,7 %).



Les axes d'intervention 2016-2018

Pour un vieillissement actif et en santé ...

Le comité de pilotage a utilisé différents moyens pour établir le portrait de la municipalité : des rencontres de discussion, l'analyse des besoins et des services offerts dans la municipalité et trois sondages s'adressant aux jeunes, aux adultes et aux personnes âgées.

Son objectif était d'avoir une compréhension plus précise de la réalité des familles et des aînés dans la municipalité en 2015. Suite à l'analyse de ces données, le comité de pilotage a identifié les forces du milieu mais aussi les défis à relever pour adapter les services et les infrastructures de la municipalité afin de répondre aux besoins actuels des familles et des aînés pour que ceux-ci puissent s'épanouir et vieillir actifs et en santé. Voici les 6 axes qui ont été priorisés pour un total de 51 actions à concrétiser au cours des trois prochaines années.

- 1 - Habitation et aménagement du milieu de vie (5)
- 2 - Information et relations avec le citoyen (9)
- 3 - Soutien communautaire et santé (11)
- 4 - Sports, loisirs et culture (14)
- 5 - Environnement et développement durable (5)
- 6 - Sécurité des personnes (7)



Axe 1 - Habitation et aménagement du milieu de vie

La municipalité de Price constate une pénurie de logements particulièrement pour des logements adaptés à notre population vieillissante. Cependant, le prix abordable des habitations demeure un facteur facilitant pour l'accès à la propriété. Pour répondre aux besoins des familles, la municipalité de Price souhaite accompagner davantage nos familles dans leurs projets d'habitation.



Objectif

Augmenter le nombre de logements accessibles et adaptés aux besoins et proposer des aménagements qui favorisent une plus grande qualité de vie des citoyens

Engagements de la municipalité

- Favoriser et encourager la construction de logements sur le territoire ;
- Faire connaître les mesures incitatives et facilitantes pour la construction de logements locatifs et de résidences adaptées ;
- Soutenir les projets de logements à prix modique pour les familles et les aînés ;
- Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques en vue d'adapter l'aménagement public au besoin des familles et des aînés.



Axe 2- Information et relations avec le citoyen

Une meilleure connaissance des services représente un défi important pour la municipalité. Il s'agit alors de mieux informer la population et d'être à l'écoute de leurs besoins en diversifiant les moyens de communication et leur efficacité et en les adaptant à leurs réalités.



Objectif

Faire connaître aux familles et aux aînés les ressources et les services disponibles sur notre territoire et en faciliter l'accès

Engagements de la municipalité

- Communiquer davantage avec les familles et les aînés pour leur faire connaître les ressources et les services et toutes les informations pertinentes qui leur sont destinés ;
- Mieux utiliser les ressources existantes d'information et de communication.



Axe 3- Soutien communautaire et santé

La municipalité de Price souhaite mettre en valeur la contribution des familles et des aînés et favoriser l'accès et l'inclusion de tous à la vie de la communauté. Le thème de notre politique « Des familles unies pour un village qui vit » indique l'importance de liens solides entre les citoyens pour améliorer la qualité de vie de chacun et la fierté de faire partie de notre communauté.

Objectif

Développer la solidarité et l'entraide entre les citoyens de tous les âges et augmenter le vieillissement en santé dans notre communauté

Engagements de la municipalité

- Favoriser la participation et l'inclusion sociales des familles et des aînés ;
- Travailler en partenariat avec les différents organismes du milieu pour faciliter le mieux-être et la santé des familles et des aînés ;
- Favoriser l'implication des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté ;
- Promouvoir la vie de famille et souligner l'implication des citoyens à la vie de la communauté.





Axe 4- Sports, loisirs et culture

Avoir accès à des loisirs et à des activités sportives et culturelles permet l'enrichissement et l'épanouissement des individus. Cela consolide les liens intergénérationnels et l'intégration des familles et des aînés à la communauté. C'est aussi un facteur d'attraction et de rétention non négligeable. L'adoption de saines habitudes de vie est un facteur déterminant pour la santé.

La municipalité reconnaît le dynamisme des organismes et des citoyens de Price et entend s'associer à eux pour offrir des aménagements publics et des activités qui favorisent un vieillissement actif et en santé.

Objectif

Promouvoir l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés

Engagements de la municipalité

- Faciliter l'accès aux activités de sports, loisirs et culture pour les familles et aînés ;
- Favoriser le caractère intergénérationnel des services sportifs, culturels et de loisirs offerts par la municipalité et ses partenaires ;
- Offrir à sa population des services, des installations ou des événements accessibles à tous qui favorisent un vieillissement actif ;
- Encourager et promouvoir de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés ;
- Assurer la gestion municipale et l'aménagement public en privilégiant la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie.





Axe 5- Environnement et développement durable

Être fiers de sa municipalité, c'est aussi lui conserver ses attraits, la protéger et la mettre en valeur. La municipalité de Price participe déjà activement à la préservation de son territoire et à l'adoption de comportements écoresponsables. Elle souhaite accompagner ses citoyens dans cette voie en mettant à leur disposition des moyens et des événements qui favoriseront la conservation et la mise en valeur de ses richesses.

Objectif

Favoriser l'adoption de comportements écoresponsables dans un but de protection, de conservation et d'amélioration de notre milieu de vie

Engagement de la municipalité

- Favoriser les actions visant l'adoption de comportements écoresponsables (disponibilité d'équipements, activités de sensibilisation et d'informations, etc.).



Maison Bourgoin



Sentier Mitiwee





Axe 6- Sécurité des personnes

La municipalité de Price est responsable de la sécurité de ses citoyens sur plusieurs plans, que ce soit dans la prévention et l'éducation des personnes à la sécurité incendie ou la protection des personnes et des biens sur son territoire. Sa situation géographique au carrefour de quatre routes circulantes implique qu'elle s'associe à de nombreux partenaires pour améliorer la sécurité des familles et des aînés et rendre leurs déplacements agréables et sécuritaires.

Objectif

Assurer la mise en place de mesures pour la pratique sécuritaire des activités dans les aires publiques et pour l'adoption de comportements sécuritaires

Engagements de la municipalité

- Tenir compte des informations recueillies lors des consultations (politique familiale, urbanisme, sécurité et qualité de vie, etc.) en vue d'améliorer la sécurité des familles et des aînés ;
- Agir conjointement avec tous les partenaires pour améliorer la sécurité des citoyens.



Pour que notre politique familiale et des aînés demeure vivante et que les leviers mis en place soient porteurs de sens dans une communauté que l'on veut dynamique, solidaire et en santé



Élaborer une politique familiale et des aînés ainsi qu'un plan d'action triennal constitue une première étape à ce vaste projet collectif visant à créer un milieu de vie accueillant et stimulant pour tous les citoyens de Price, peu importe leur âge.

Afin de soutenir ce bel élan et assurer la pérennité de notre démarche, voici les gestes que la municipalité entend poser dès la première année du plan d'action :

- Élargir le mandat du comité de pilotage pour que celui-ci assure le suivi du plan triennal et fasse le bilan annuel des actions posées ainsi que les recommandations sur les actions à venir ;
- S'assurer de la présence active d'une responsable des questions familiales et des aînés au conseil municipal qui fera le lien entre le comité de suivi et le conseil municipal ;
- Inclure dans le poste de coordonnateur des sports, loisirs et culture un rôle d'agent de liaison entre les organismes, les citoyens et l'équipe municipale pour s'assurer que la programmation des activités reflète les besoins des citoyens et les priorités d'action de la politique familiale et des aînés.



**Depuis 100 ans,
des familles unies
pour un village qui vit !**

18, rue Oscar-Fournier, Price (Québec) G0J 1Z0
418 775-2144
www.municipaliteprice.com